



**Syndicat National des
Cadres A**

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : www.cgc-dgfp.info / www.snc-dgfp.info

Adresses mail : cgc-dgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr
snc-cgc-dgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr



**Syndicat National
des Contrôleurs**

LE LIEN CGC **Audioconférence du 17 avril avec la Direction Générale**

1/ Campagne IR :

En préambule à l'audioconférence, Jérôme Fournel a souhaité évoquer les prochaines étapes du déroulement de la campagne IR. TélÉIR fonctionne bien. Une conférence de presse sera tenue par le Ministre lundi 20 avril pour assurer son lancement tout en présentant le contexte et les mesures spécifiques pour cette année.

2/ PRA - Plan de Reprise d'Activité :

C'est le deuxième sujet abordé par le Directeur Général en début de conférence. Il s'agit de mener une réflexion sur l'étape déconfinement : « *Il faut y réfléchir dès la semaine prochaine* » [cette semaine, à la date de rédaction du présent compte-rendu].

Il s'agira dans un premier temps pour la Direction Générale d'être sur un mode « *écoute* » pour recenser et enregistrer les points d'attention signalés par les syndicats sur les différentes thématiques telles que : conditions de reprise progressive, situations sanitaires, stock / flux des supports d'activités, modalités de reprise du contrôle fiscal...etc. Il existe des problématiques transverses de type RH mais le Directeur Général souhaite surtout se situer sur l'aspect « métiers » / activités de la DGFIP. En effet, les problématiques RH seront également abordées aux échelons Secrétariat Général et Ministres, sans doute de manière plus détaillée.

3/ Stagiaires : formation scolarité

A la demande des syndicats, François Tanguy, Chef de service des RH, est revenu sur quelques sujets déjà abordés sur ces thèmes.

=> vérification d'éléments du calendrier : les B programmeurs et les Techniciens géomètres commencent bien leurs stages pratiques comme les autres contrôleurs stagiaires le 11 mai prochain.

=> Les lauréats des concours C connaîtront leurs établissements d'affectation fin avril.

=> La DG confirme avoir transmis des instructions aux Directions d'accueil pour faire preuve de la souplesse nécessaire et accorder quelques jours de battements avant l'installation afin de permettre de solutionner des problèmes liés au logement, au transport, à la restitution des matériels informatiques...

=> L'ENFIP, en liaison avec les directions d'accueil, coordonnera la recherche de logements pour aider les stagiaires dans leurs démarches.

4/ Points divers :

✓ Taux de présence SIP et centre de contact :

Un traitement différencié en termes de présence des agents s'annonce entre SIP et Centres Impôts / Centres de contacts. Ces derniers seront très sollicités ce qui nécessite une mobilisation accrue. Les syndicats appellent l'attention de la DG sur plusieurs centres de contact dont le taux d'agents présents et l'installation matérielle ne paraissent pas conforme aux exigences sanitaires. La DG va faire le point sur ces situations.

✓ Primes - congés - frais de repas :

Sur ces sujets, les syndicats attendent des clarifications rapides.

En matière de retenues sur congés, l'ordonnance vise d'ores et déjà une première période achevée le 16 avril, qui aura un impact sur les agents placés en position d'ASA exceptionnelle. Les OS ont rappelé leur opposition sur le principe même de ce dispositif.

S'agissant des frais de repas, à la demande insistante des syndicats, la DG a paru faire preuve d'un peu plus de souplesse en matière de justificatifs. Sans vouloir accorder « *un blanc seing collectif* », Monsieur Magnant, DGA, a admis, au cas par cas, que des tickets de caisse détaillés pourraient venir à l'appui d'achats effectués la veille pour servir de panier repas en présentiel. En revanche, l'utilisation du ticket restaurant ne peut se cumuler avec la prise en compte des frais de mission (il faudra choisir l'un ou l'autre).

Conclusion :

En guise de conclusion, le Directeur général est revenu sur les conditions de démarrage de la campagne IR. Il a réaffirmé que dans les services : « *nous faisons tous nos efforts pour assurer la distanciation sociale* ».

Il a indiqué que la campagne IR était une adaptation du déroulement du Plan de Continuité sur une tâche particulièrement prioritaire. Il appelle à la vigilance au plan sanitaire et au pragmatisme au plan métier pour que « *la machine puisse se remettre en route* ». Les OS seront systématiquement consultées au plan local.

Le DG émet le souhait que l'on puisse faire le maximum sur la période de la campagne IR en mode confinement afin « *de relativiser les risques* » [d'engorgement et d'accueil] sur la période ultérieure.

Interventions spécifiques de la CGC :

✓ Mouvement de mutation des IP :

Les besoins des directions sont en cours de recensement. Le mouvement sera ouvert d'ici la fin du mois de mai.

✓ Correction du Massmail invitant les contribuables « *à se rapprocher* » des SIP en cas de demande d'obtention d'une déclaration 2042 papier.

Monsieur Magnant a répondu que cette mention avait été corrigée dans la dernière version pour être remplacée par une invitation à contacter le SIP « *par téléphone ou courriel* ».

✓ Point d'attention signalé sur la computation des positions administratives successives en cas de rotation des équipes dictées par des impératifs sanitaires :

Dans ce cas de figure, un même agent pourra se retrouver successivement en présentiel travail puis ASA s'il ne dispose pas de moyens de télétravailler même s'il a fait preuve de volontarisme. Une telle situation, au plan de l'équité, devrait être assimilée au télétravail hors les jours de présence. L'attention de la DG a été appelée sur la nécessité de mesures de souplesse.

La DG a répondu étudier attentivement la situation sur les « *effets des choix* » opérés.